

# CARNET D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



**DINK STREET 125**

 **KYMCO**

## A LIRE ATTENTIVEMENT

Ce manuel contient des informations importantes concernant la sécurité, l'entretien et l'usage de votre scooter DINK STREET 125.

Assurez-vous d'avoir parfaitement lu et assimilé toutes les instructions et avertissements contenus dans le présent manuel avant toute utilisation de votre véhicule.

Il décrit également les conditions du contrat de garantie et doit être considéré comme partie intégrante du scooter et à ce titre doit être transféré à tout nouvel utilisateur ou propriétaire.

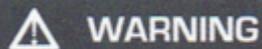
Les informations contenues dans ce manuel sont, dans un souci d'amélioration constante de la qualité des produits, sujettes à modifications sans préavis.

Il est important pour votre sécurité et celle d'autrui, de bien comprendre et respecter les consignes de mise en garde symbolisées par les pictogrammes ci-dessous :



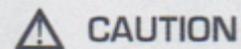
Attention

Votre sécurité peut être affectée



Précaution

Risque de blessures ou de mort, du conducteur, passager ou personne à proximité.



Explication

Risque d'endommagement du matériel



Aide à la compréhension d'une explication

# Enregistrement de la garantie

L'enregistrement de la garantie véhicule se fait sur le site professionnel : <http://pro.kymcolux.com>.

Vous devez pour ce faire vous munir de :

- votre identifiant
- votre mot de passe
- le numéro de châssis du véhicule
- les civilités de l'acheteur
- son lieu de résidence et coordonnées téléphoniques

Après connexion, cliquer sur l'onglet garantie puis création d'un certificat de garantie.

Procéder au remplissage des champs obligatoires.

Après la validation, éditer les 3 certificats de garantie pour signature au client et réexpédier un exemplaire sans délai à :

**KYMCO LUX S.A**  
**B.P 60533**  
**57109 Thionville Cedex**  
**France**

Conserver un exemplaire etagrafer l'exemplaire client p.34 du présent manuel.

# Garantie Contractuelle de 2 ans

**KYMCO Lux S.A** garantit les scooters **KYMCO** contre tout défaut de construction ou de matière, pendant une durée de 2 ans, sans limitation de kilométrage à compter de la date d'acquisition du scooter. Cette date est inscrite dans le certificat de garantie.

Des défauts non signalés au vendeur ou au distributeur agréé de **KYMCO Lux S.A** avant l'expiration de ce délai, sont exempts de tout droit de garantie. Après détection et réparation d'un défaut de fabrication durant la garantie de 2 ans, cette garantie est reconduite pour une période de 6 mois uniquement en ce qui concerne les pièces remplacées et à compter de la date de remplacement.

## 1. Cette garantie couvre :

a) la remise en l'état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses par **KYMCO Lux S.A.**

**KYMCO Lux S.A** décide du remplacement ou de la réparation des pièces défectueuses.

Les pièces remplacées et retournées deviennent la propriété de **KYMCO Lux S.A.**

## 2. La garantie s'applique à condition que :

- a) le scooter ait été réparé ou contrôlé dans un atelier agréé par **KYMCO Lux S.A**
- b) les vérifications périodiques prévues dans ce carnet d'entretien aient été réalisées en temps voulu et par un atelier agréé par **KYMCO Lux S.A**
- c) que d'une façon quelconque le scooter n'ait pas été transformé par des entreprises non agréées par **KYMCO Lux S.A**, ou équipé d'accessoires non agréés par **KYMCO Lux S.A** et/ou dont le montage aurait été effectué sans respecter les normes prévues par ce manuel fourni avec le véhicule.
- d) les pièces d'origine n'aient pas été remplacées par d'autres pièces non agréées par **KYMCO Lux S.A**.
- e) le scooter ne soit pas utilisé pour des compétitions sportives
- f) le scooter ne soit pas utilisé dans un but professionnel (location, véhicule de courtoisie etc. ....)

## 3. La garantie ne couvre pas :

- a) des pièces à usure normale comme par exemple : verres, ampoules, bougies, éléments de filtre, pneus, garnitures de freinage, huiles, liquides de frein, courroies, pignons et chaîne de transmission, pots d'échappement (par corrosion), batterie ainsi que les accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série du scooter.
- b) les frais occasionnés par l'entretien courant ou résultant de l'usure normale des pièces
- c) des avaries dues à une mauvaise utilisation, un maniement contraire aux instructions du manuel d'utilisation, une sur-utilisation du scooter, ou une surcharge même passagère.
- e) les frais consécutifs à l'immobilisation du scooter.
- f) les dégâts consécutifs à des accidents.
- g) les dégâts imputables à une cause extérieure ayant endommagé le scooter, tel que les impacts de gravillons, retombées atmosphériques chimiques, animales ou végétales sur la peinture ou les détériorations liées à l'utilisation d'un nettoyeur haute pression.

- h) les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels, chutes de grêle, inondations par exemple.
- i) tous autres frais non spécifiquement prévus par la présente garantie contractuelle ou par la garantie légale.

4. Les droits de garantie restent inchangés en cas de revente du scooter. Les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie, sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule.

5. Pour prendre effet, toutes divergences aux conditions de garantie précitées nécessitent une confirmation écrite de la part de KYMCO Lux S.A.

6. En tout'état de cause, la garantie légale qui oblige KYMCO Lux S.A à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue s'applique.

7. L'emploi de silencieux d'échappement, de filtre à air non d'origine, d'un autre type ou modifié de façon à augmenter le bruit élimine systématiquement toute possibilité de recours en garantie. De plus ces modifications, tendant à augmenter le bruit, la puissance et la vitesse du véhicule, entraînent la pleine et entière responsabilité du propriétaire.

## **RECOMMANDATIONS**

Adressez-vous toujours à un distributeur KYMCO, lui seul connaît votre scooter et dispose de toutes les informations et/ou pièces détachées nécessaires à l'entretien de votre véhicule en toute sécurité.

Respectez l'entretien de votre scooter KYMCO, il est le garant de sa longévité et de votre sécurité au guidon.

# AVERTISSEMENT IMPORTANT



## WARNING

Pour éviter tout dommage au système d'injection, ne jamais connecter ou déconnecter la batterie du véhicule lorsque le contacteur à clé est sur la position « ON ».

## Contrôles de mise en route

Les contrôles suivants seront effectués sur le scooter avant toute livraison au client.

- Vérification niveaux : huile moteur, huile boîte de réduction finale, liquide frein AV/AR, liquide de refroidissement.
- Remplissage et mise en charge de la batterie (courant de charge maxi 1.2A/10h)
- Vérification de la pression à froid, des pneumatiques :  
AV : 2.0 kg/cm<sup>2</sup> ; AR : 2.25 kg/cm<sup>2</sup> (usage solo)  
AV : 2.5 kg/cm<sup>2</sup> ; AR : 2.5 kg/cm<sup>2</sup> (usage duo)
- Contrôle du serrage : axe de roue avant/arrière, attaches suspensions, étriers de frein.
- Vérification statique du fonctionnement de tous les équipements électriques.
- Vérification par essai routier du fonctionnement global du véhicule et notamment : direction, freinage, suspension.

### Cachet et signature du distributeur

Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.

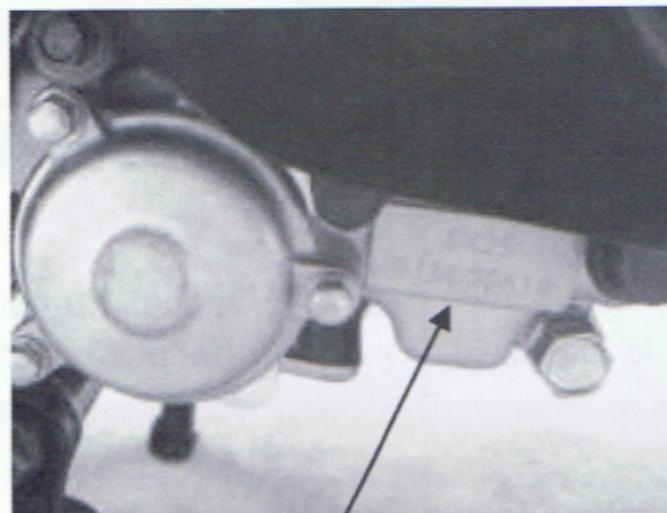
Date :

Signature :

# IDENTIFICATION DU VEHICULE



1



2

1 : N° de châssis du véhicule (Egalement visible dans le coffre à casque après enlèvement de la trappe "VIN")

2 : N° de moteur du véhicule

Ces numéros sont à reporter dans les cases ci-jointes et prévues à cet effet.

# TABLE DES MATIERES

## **Chapitre 1- Sécurité**

Informations sécurité	pages : 12 à 13
Accessoires et modifications	page : 14
Description véhicule et localisation organes	pages : 15 à 17

## **Chapitre 2- Organes de commandes**

Contacteur à clés	page : 18
Obturateur du contacteur à clé	page : 19
Combiné d'instrumentation	pages : 20 à 22
Commandes guidon	page : 23
Commandes guidon	page : 24
Remplissage carburant	page : 25
Fusibles	page : 26

## **Chapitre 3- Utilisation du véhicule**

Rappel important	page : 27
Contrôle avant chaque utilisation du véhicule	pages : 28 à 35
Démarrage du moteur	page : 36
Rodage	page : 36

## **Chapitre 4- Entretien du véhicule**

Tableau de maintenance périodique	page : 37
Validation des opérations de maintenance	pages : 38 à 40
Nettoyage du scooter	page : 41

## **Chapitre 5-Spécifications techniques**

Spécifications châssis / moteur	page : 42
Notes	page : 43

# Chapitre 1- Sécurité

## Introduction

En complément des informations situées page 3, nous vous conseillons de vous familiariser avec votre nouveau véhicule et ses caractéristiques.

Votre scooter vous offrira toute la satisfaction que vous êtes en droit d'attendre, pour peu qu'il soit pris soin de respecter les quelques consignes ci-après, valables aussi pour le passager concernant les consignes relatives à la tenue vestimentaire et équipement spécifique deux roues (casques, gants, blouson, bottes, pantalon adapté).

## Tenue vestimentaire

Port du casque : Obligatoire en toutes circonstances, de sa qualité et adéquation avec votre morphologie dépend la qualité de votre protection et de votre passager éventuel.

Tout casque doit être en conformité avec la législation en vigueur et doit être remplacé immédiatement en cas de choc.

Tenue vestimentaire : Des vêtements adaptés à la conduite en deux roues motorisés, munis de dispositifs réfléchissants et de protections internes, des gants et des bottes de bonne qualité vous assureront sécurité supplémentaire. Les vêtements foncés sans dispositif réfléchissant ainsi que les vêtements flottants étant à proscrire.



### WARNING

« La non utilisation ou utilisation incorrecte du casque peut provoquer des graves blessures ou la mort »



### WARNING

« Assurez vous que votre passager éventuel porte un casque conforme, en bon état et adapté à sa morphologie »

# Chapitre 1- Sécurité

## Conduite

Vérification du véhicule : avant chaque trajet, il est impératif de s'assurer du parfait état de son véhicule conformément aux indications des pages 27 à 35.

Une conduite sûre passe par une parfaite connaissance de ses propres limites dépendant de son expérience, de sa condition physique, des conditions de trafic et météorologiques.

Ne jamais conduire sous l'emprise d'alcool, stupéfiants ou médicaments ou si votre condition physique n'est pas compatible avec une conduite en sécurité.

Pour une parfaite maîtrise du véhicule, il est impératif de toujours conserver les deux mains sur le guidon.

**En tout état de cause, l'utilisateur du véhicule est seul responsable du respect de la réglementation en vigueur et de son éventuelle évolution (code de la route, permis de conduire, assurance, équipement de protection).**



### WARNING

**Ne jamais faire tourner le moteur dans un local clos, risque d'asphyxie et de mort.**



### WARNING

**Pas de flamme, étincelles ou source de chaleur lors du remplissage du réservoir à carburant : risque d'incendie.**



### WARNING

**Lors du stationnement du scooter moteur chaud, veiller à ce qu'aucune matière inflammable ne se trouve en dessous du véhicule ni dans un rayon d'un mètre autour du véhicule : risque d'incendie.**

# Chapitre 1- Sécurité

## Accessoires et modifications

KYMCO et/ou KYMCO Lux ne sauraient être tenus pour responsable du choix et/ou du montage d'accessoires non commercialisés par KYMCO LUX.

La combinaison de certains accessoires pouvant affecter la stabilité / tenue de route du véhicule, il convient de s'assurer de leur parfaite compatibilité.

Votre concessionnaire KYMCO pourras vous conseiller judicieusement lors du choix d'éventuels accessoires et assurer également, un montage dans les règles de l'art.



### WARNING

« Le montage incorrect d'accessoires ou d'accessoires non adaptés, peut compromettre la tenue de route du véhicule et provoquer un accident.

La modification du véhicule peut remettre en cause son homologation mais également exposer son utilisateur et / ou propriétaire à supporter les conséquences financières et / ou pénales en cas d'accident. »

# Chapitre 1- Sécurité

## Description du véhicule et localisation

1) Levier de frein arrière

2) Phare avant

3) Clignotant avant gauche

4) Bouchon de remplissage carburant

5) Boucle accrochage casque  
(véhicule stationné uniquement)

6) Béquille latérale

7) Selle

8) Emplacement numéro moteur

9) Compartiment filtre à air

10) Clignotant arrière gauche

11) Phare arrière

12) Coffre à casque (après ouverture de selle)

13) Emplacement numéro de châssis (après ouverture selle  
et dépose obturateur)



# Chapitre 1- Sécurité

## Description du véhicule et localisation

14) Clignotant arrière droit

15) Dispositif d'échappement

16) Orifice de remplissage huile moteur et jauge

17) Béquille centrale

18) Repose pied passager

19) Clignotant avant droit

20) Levier de frein avant

21) Commodo droit

22) Contacteur à clé



**NOTE:** En raison de certaines différences techniques selon le pays de commercialisation, la photographie peut différer.

# Chapitre 1- Sécurité

## Description du véhicule et localisation

23) feux de croisement

24) feux de route

25) vide-poche



**NOTE:** En raison de certaines différences techniques selon le pays de commercialisation, la photographie peut différer.

## Chapitre 2- Organes de commandes

### Contacteur à clé :

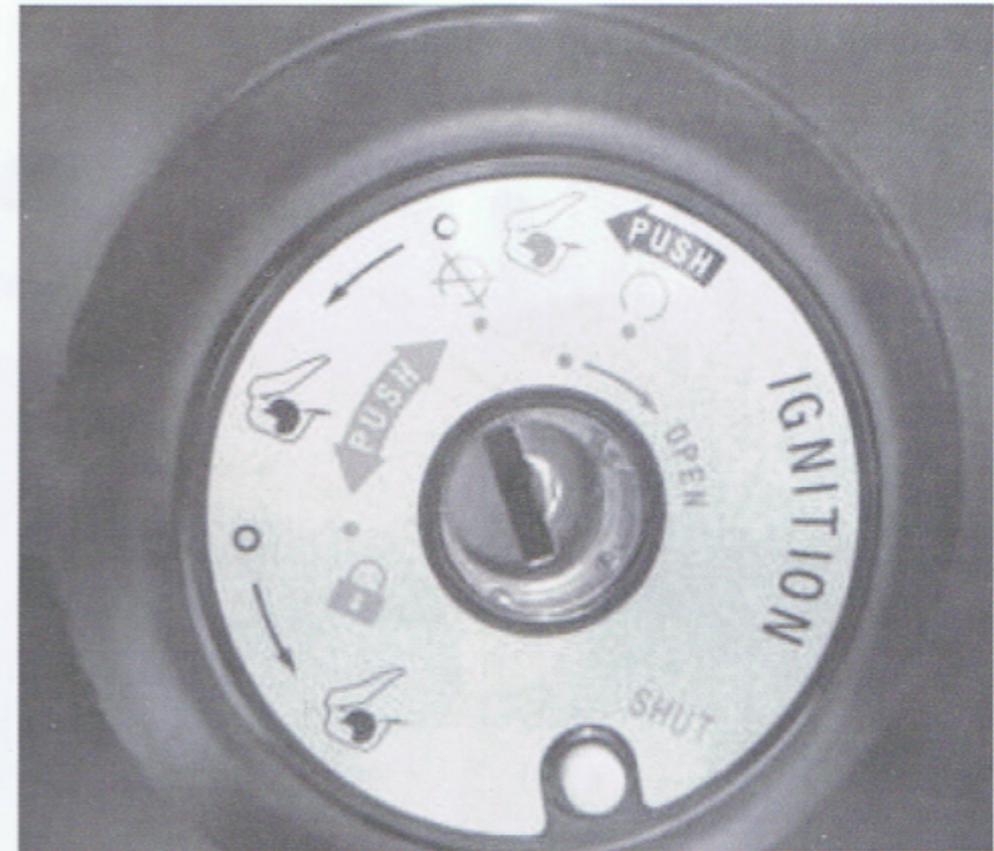
Position  Tous les circuits du véhicule sont hors fonction.

Position  Contact mis, le démarreur peut tourner et le moteur peut être lancé (la clé ne peut être retirée dans cette position).

Position  Pour verrouiller la colonne de direction, tourner le guidon à fond à gauche, puis appuyer sur la clé et l'amener sur cette position. Le déverrouillage s'effectue dans l'ordre inverse. Tous les circuits du véhicule sont hors fonction.

Position  Permet d'ouvrir le coffre à casque moteur tournant ou arrêté :

en partant de la position  (moteur tournant) appuyer sur la clé et l'amener sur la position  pour permettre l'ouverture de la selle. Toujours s'assurer de la parfaite fermeture de celle-ci avant d'utiliser le véhicule. Sur la position  (moteur arrêté), tourner la clé sans appuyer sur la position  pour permettre l'ouverture de la selle.



### WARNING

L'utilisation du véhicule avec un casque accroché au crochet intérieur du coffre à casque, peut être la source d'accident grave.

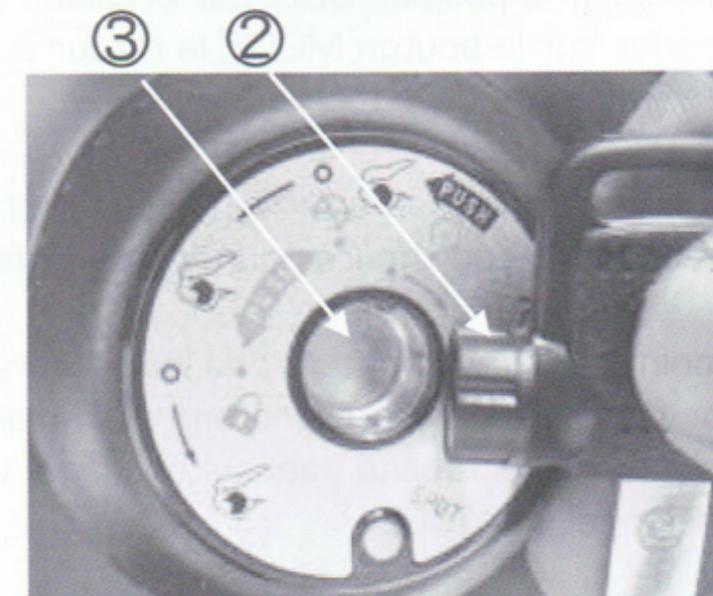
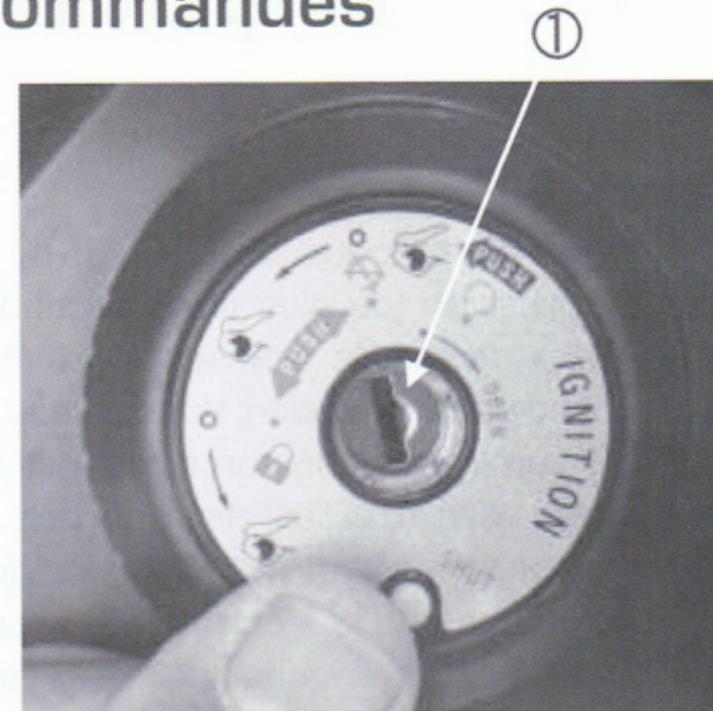
## Chapitre 2- Organes de commandes

### Obturateur de sécurité :

La mise en place de l'obturateur de sécurité s'effectue par pression sur le bouton jaune comme symbolisé en (1).

Son enlèvement se fait par introduction de la partie circulaire de la clé de contact (2) dans la zone (3) du contacteur et rotation dans le sens horaire.

Attention : il est ici attiré l'attention que cet obturateur de sécurité n'est pas un dispositif anti-vol mais une protection du contacteur à clés contre la pénétration de corps étrangers lors de l'inutilisation du véhicule ou lors des phases de lavage. Il ne dispense pas, lors des opérations de stationnement, de la mise en place du blocage de direction du véhicule et de l'utilisation combiné d'un dispositif antivol spécifique deux roues et homologué.



## Chapitre 2- Organes de commandes

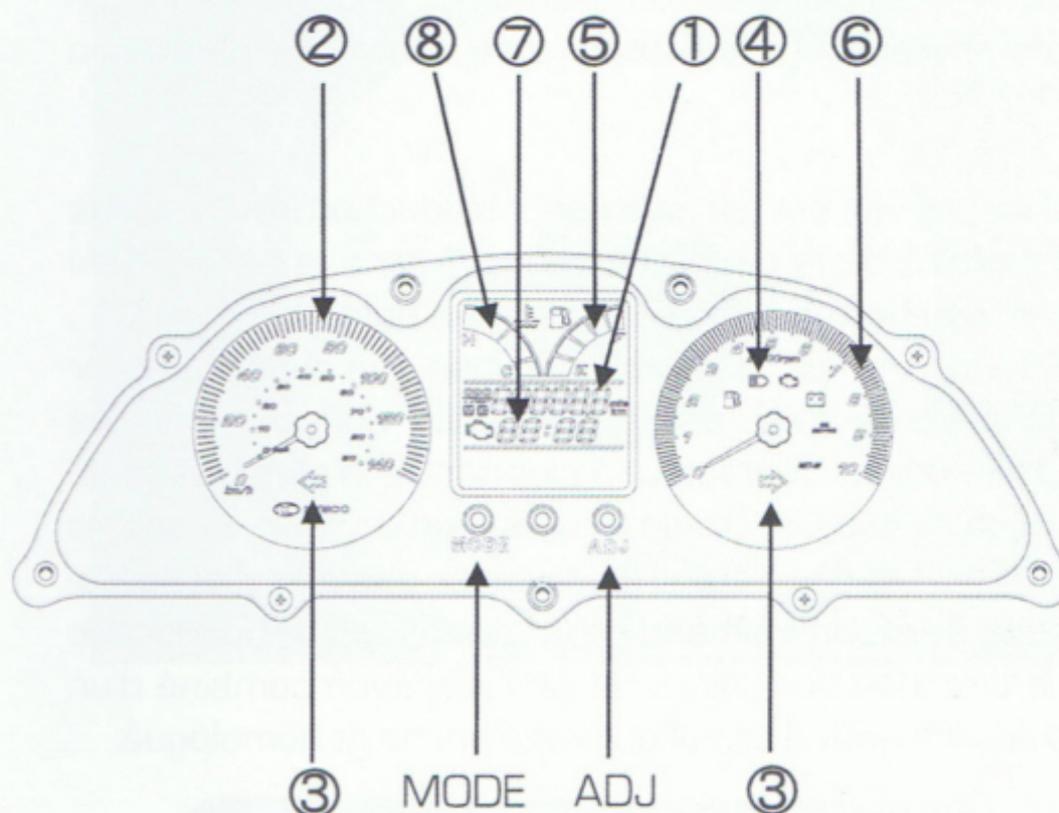
### Combiné d'instrumentation:

1) Totalisateur kilométrique total (ODO) ou journalier (TRIP) : une pression (de plus de 3 secondes) sur le bouton « ADJ » permet le passage à l'affichage ODO, TRIP (A ou B) ou sans indication, dans ce cas, le kilométrage total, y compris les hectomètres, est affiché. La remise à zéro des totalisateurs partiels A ou B s'effectue par pression simultanée de plus de 3 secondes sur les boutons « ADJ » et « MODE ». Le passage des indicateurs kilométriques en mile par heure s'effectue, sur la position ODO, par pression de plus de 3 secondes sur le bouton MODE, le retour à l'unité Km / heure s'effectue de la même manière.

2) Indicateur de vitesse en Km/h pour l'échelle supérieure et en miles par heure pour l'échelle inférieure.

3) Témoin de fonctionnement des indicateurs de changement de direction, un clignotement rapide étant le signe d'une défectuosité, consulter sans tarder un concessionnaire KYMCO.

4) Témoin de fonctionnement des feux de route



5) Témoin de niveau d'essence insuffisant : faire le plein dès que possible avec du SP 95, l'utilisation de carburant E10 est possible.

6) Compte tours : indique le régime moteur (X1000).

7) Horloge

8) Jauge de température de liquide de refroidissement

## Chapitre 2- Organes de commandes

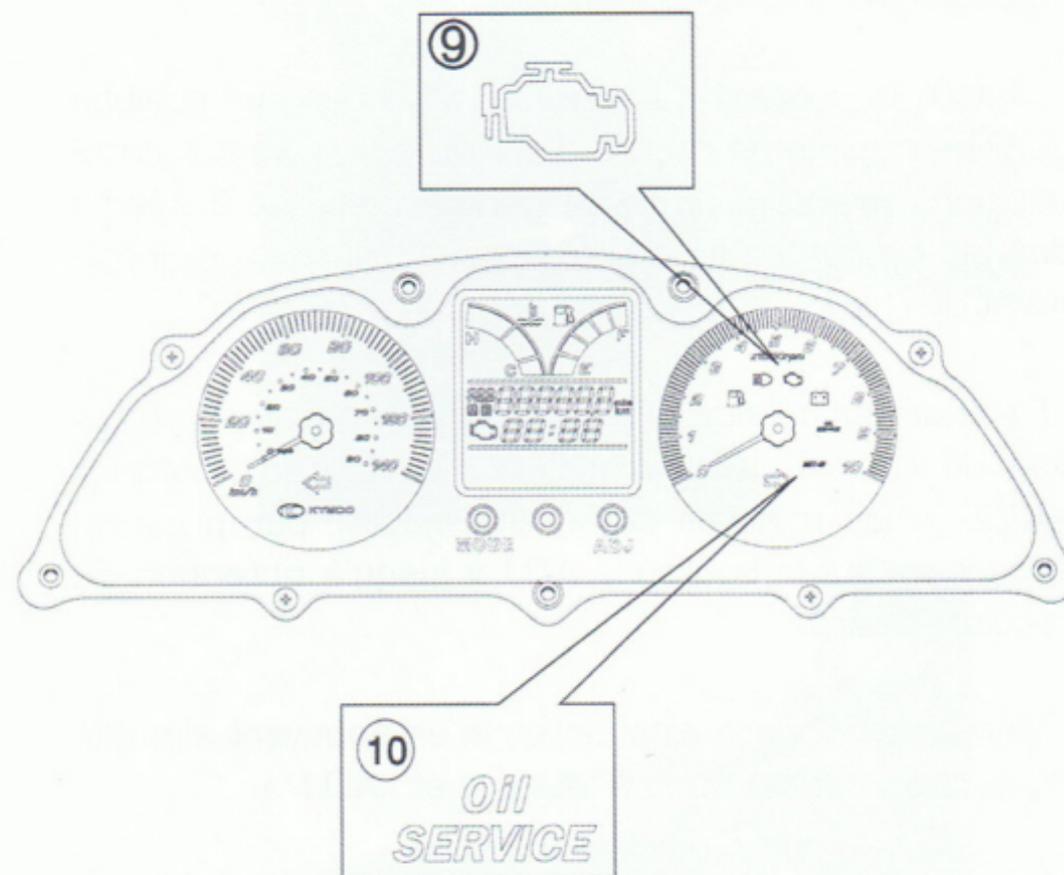
### Combiné d'instrumentation:

9) En cas d'allumage en cours de route, signale un défaut de fonctionnement du système d'injection du véhicule. Requier une vérification immédiate par un concessionnaire agréé du réseau KYMCO.

**NOTE:** Ce voyant s'allume momentanément pour contrôle de son fonctionnement, à la mise sous contact.

10) Indicateur de remplacement huile moteur : s'allume avec une périodicité de 5000 kms, la réinitialisation de cet indicateur se faisant comme suit : pression successive sur le bouton ADJ passage ODO, puis TRIP (A ou B) puis sans indication, à cette étape, pression simultanée de plus de 3 secondes sur boutons ADJ et MODE.

**NOTE:** Ce voyant s'allume momentanément pour contrôle de son fonctionnement, à la mise sous contact et s'éteint dès le lancement moteur.



## Chapitre 2- Organes de commandes

### Combiné d'instrumentation:

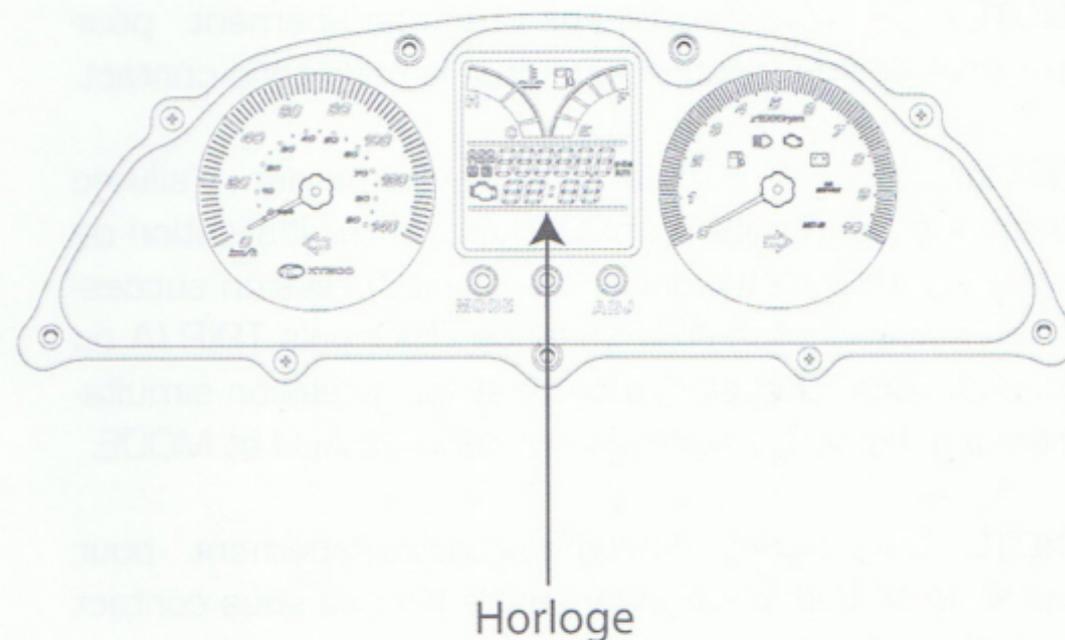
#### Réglage de l'horloge:

- Mettre le contact du véhicule, afficheur sur position ODO (le réglage de l'heure n'est possible que sur cette position), maintenir enfoncé pendant plus de 3 secondes les boutons « MODE » et « ADJ » jusqu'à clignotement de l'heure.

- Faire défiler à l'aide du bouton « ADJ » jusqu'à obtention de l'heure désirée, presser ensuite le bouton « MODE », les minutes clignotent, ajuster par pression successive sur bouton « ADJ » jusqu'à obtention du résultat désiré,

- Mémoriser l'heure ainsi obtenue en appuyant simultanément sur les boutons « MODE » et « ADJ ».

L'absence de validation dans les 10 secondes dans le mode de réglage des heures ou minutes entraîne l'obligation de reprendre l'opération de réglage dans son intégralité.



## Chapitre 2- Organes de commandes

### Commandes au guidon

1) bouton de commande du démarreur électrique (coté droit)

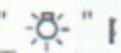
Le démarreur ne doit pas être actionné de manière consécutive plus de 5 secondes.

#### CAUTION

Si le moteur ne part pas après ce laps de temps, attendre au minimum deux minutes pour assurer le refroidissement du démarreur.

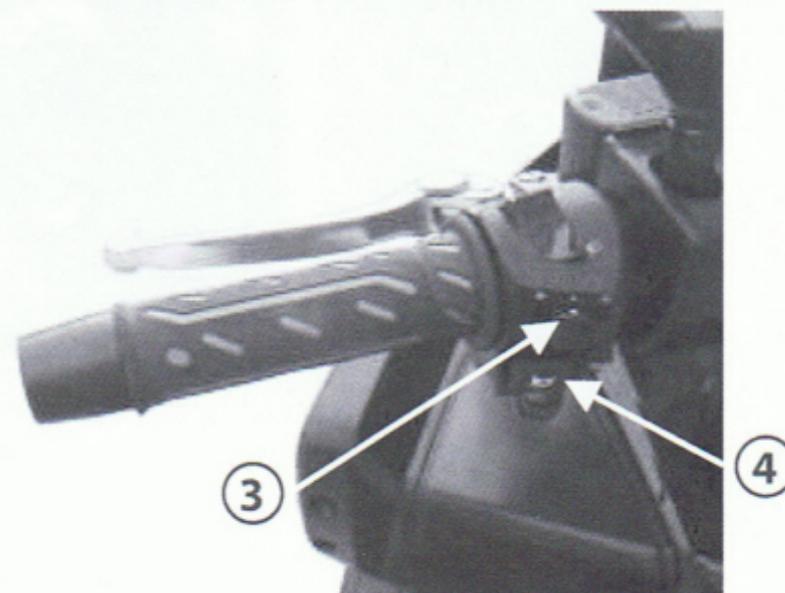
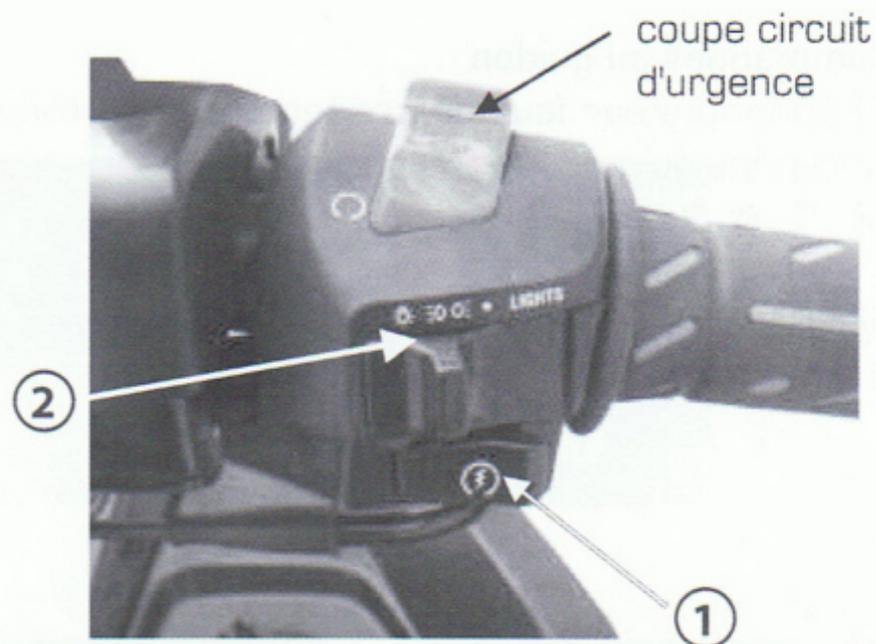
#### ■ NOTE

Le démarreur ne peut pas fonctionner si l'un des deux leviers de frein n'est pas serré.

2)  : commande d'allumage des feux de position, de route. Le passage des feux de croisement aux feux de route se fait au commutateur coté gauche (5).

3)  Interrupteur de mise en fonction / hors fonction des indicateurs de direction (coté gauche), son déplacement vers la gauche ou la droite entraîne l'allumage des indicateurs du coté considéré. L'arrêt s'obtient par pression de l'interrupteur en position centrale.

4) Commande d'avertisseur sonore : mise en marche par pression. Respecter la signalisation et réglementation en matière de nuisances, l'avertisseur sonore est réservé à des situations d'urgence.



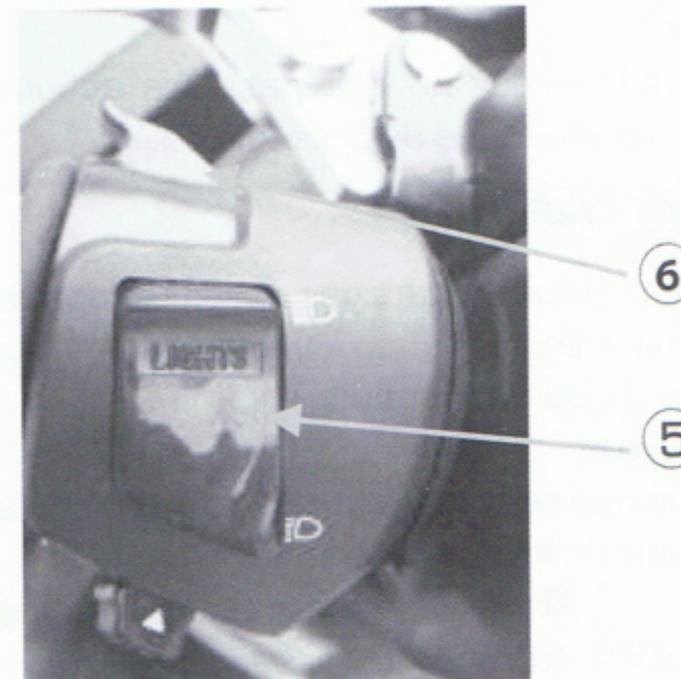
## Chapitre 2- Organes de commandes

### Commandes au guidon

5) Commutateur feux de croisement / de route : ne fonctionne qu'avec l'interrupteur 2 en position « phares »

» [ " ☀ " ]

6) « PASSING » commutateur d'appel de phares



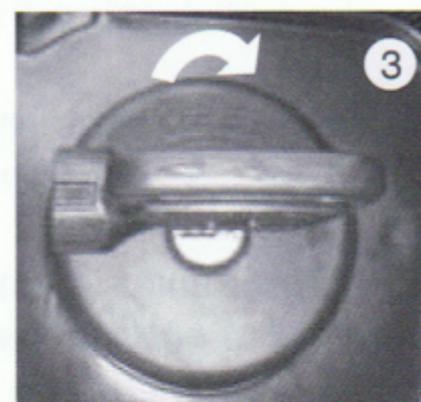
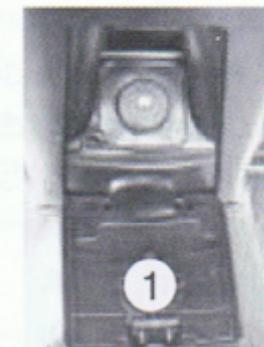
## Chapitre 2- Organes de commandes

### Remplissage réservoir à carburant

Refaire le plein dès que possible avec du SP 95 lors de l'allumage du témoin de réserve.

L'utilisation de carburant E10 est possible.

- 1) Ouvrir la trappe centrale
- 2) A l'aide de la clé, déverrouiller le bouchon de réservoir en tournant dans le sens horaire.
- 3) Fermeture du bouchon et de la trappe dans le sens inverse de l'ouverture.



#### WARNING

Pas de flamme, étincelles ou source de chaleur lors du remplissage du réservoir à carburant : risque d'incendie.

#### CAUTION

Le carburant issu de Jerricans, de surcroît en matière plastique est à proscrire. (Risque de dommages mécaniques graves)

# Chapitre 2- Organes de commandes

## Fusibles

La boîte à fusible est située au dessus de la batterie, accessible après ouverture de la selle, dépose du coffre à casque et enlèvement du capot de protection (1).

Description des fusibles de gauche à droite :

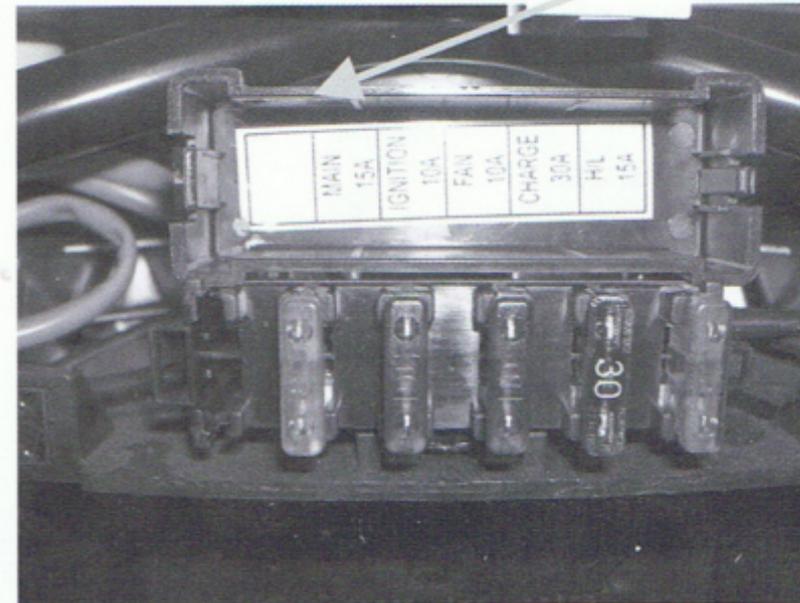
- Contacteur principal : 15A
- Allumage : 10A
- Moto-ventilateur : 10A
- Circuit de charge 30A
- Phare avant 15A

**⚠ CAUTION**

Ne jamais remplacer un fusible sans au préalable avoir déterminé l'origine de la détérioration.

**⚠ WARNING**

Ne jamais remplacer un fusible par un ayant des caractéristiques différentes ou par tout éléments conducteur [fil électrique, pièce métallique...] risque d'incendie et de blessures graves



# Chapitre 3- Utilisation du véhicule

## Inspection préliminaire à toute utilisation

Pour votre sécurité, il est absolument nécessaire de procéder à la vérification des points importants ci-après décrits (niveau de lubrifiant moteur, niveau de liquide de refroidissement, niveau de carburant, freins avant et arrière, état et pression des pneumatiques, fonctionnement correct de la poignée d'accélérateur, rotation conforme de la colonne de direction, fonctionnement correct de la signalisation sonore et lumineuse [voir pages 28 à 35]).

### WARNING

Le non respect de ces consignes peut être la source d'accident grave.

### CAUTION

Le non respect de ces consignes peut causer de graves dommages mécaniques.

Vérification du niveau de lubrifiant moteur

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Vérification du niveau de carburant

Vérification freins avant et arrière

Vérification des pneumatiques avant et arrière : état et pression

Vérification du bon retour de la poignée d'accélérateur

Vérification de la rotation correcte de la colonne de direction

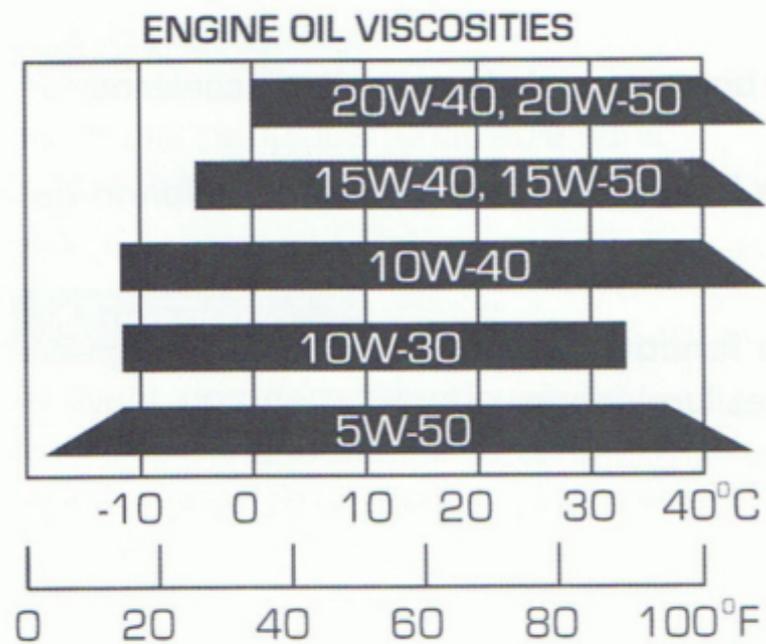
Vérification du fonctionnement correct de la signalisation sonore et lumineuse

# Chapitre 3- Utilisation du véhicule

## Vérification du niveau de lubrifiant moteur

Le niveau d'huile doit être vérifié moteur à l'arrêt, véhicule stationné sur une surface plane à l'aide de la béquille centrale.

Dévisser la jauge (3), l'essuyer, la réintroduire dans son orifice sans la visser, le niveau doit se situer entre les repères (1) et (2)



Engine oil capacity: 1.27 US qt (1.2 L)

**⚠ CAUTION**

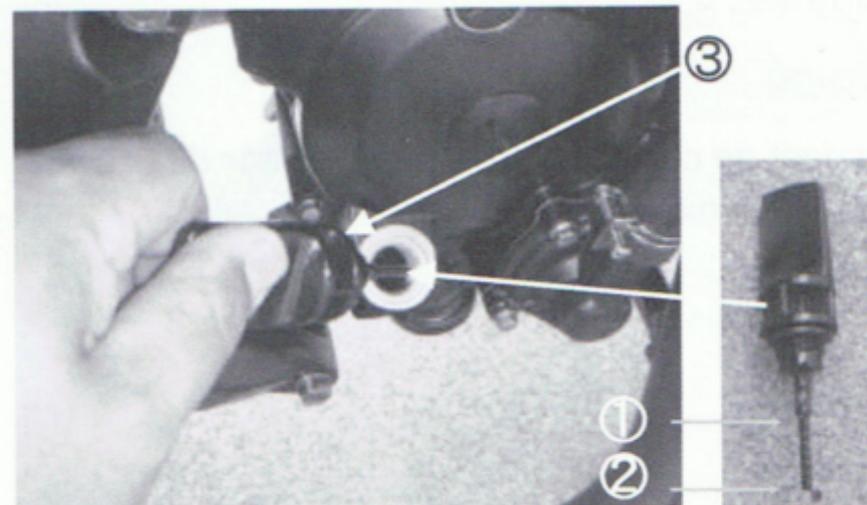
Un niveau d'huile excessif ou insuffisant est susceptible d'entraîner de graves dommages mécaniques.

**⚠ CAUTION**

Toujours utiliser une huile moteur 100% synthétique de viscosité 5W50

**⚠ CAUTION**

L'utilisateur est pleinement responsable du contrôle et maintien à un niveau conforme du niveau d'huile



## Chapitre 3- Utilisation du véhicule

### Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le vase d'expansion de liquide de refroidissement se situe sous le tapis du plancher coté gauche.

Le niveau est contrôlable par la visu (1), le niveau correct moteur froid et scooter stationné sur une surface plane à l'aide de la béquille centrale, devant se situer entre les repères (2) et (3).

En cas de nécessité de complément, dévisser la vis (4), ôter la trappe (5), rajouter du liquide de refroidissement adapté jusqu'au repère (2), reposer ensuite trappe, vis et tapis.

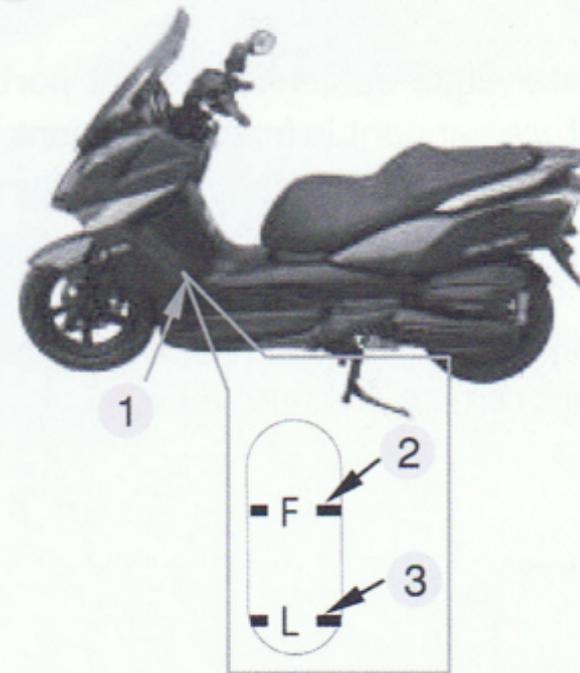
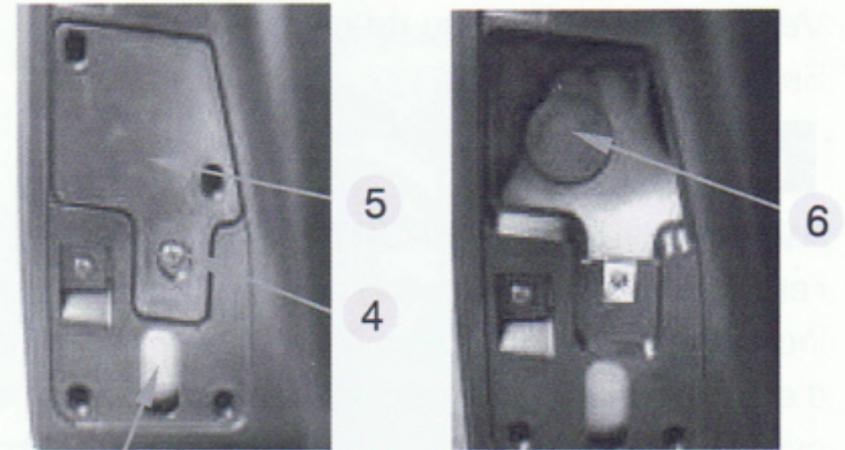
#### WARNING

Ne jamais tenter de remettre du liquide de refroidissement par le bouchon du radiateur lorsque le moteur est chaud, risques de brûlures graves

#### CAUTION

L'utilisateur est pleinement responsable du contrôle et maintien à un niveau conforme du niveau de liquide de refroidissement.

En cas de besoin d'appoints répétés, il est nécessaire de confier, pour vérification, le véhicule à un concessionnaire agréé du réseau KYMCO.



## Chapitre 3- Utilisation du véhicule

### Vérification du niveau de carburant

Se reporter page 20

#### WARNING

**AVERTISSEMENT IMPORTANT:** lors des opérations de remplissage du réservoir, pas de flammes ou de corps incandescents à proximité : risque d'incendie et/ou d'explosion, en cas de débordement de carburant essuyer immédiatement le carburant et attendre son évaporation complète avant toute remise en route du véhicule.

Le pot catalytique du véhicule étant porté à très haute température pendant le fonctionnement, le remplissage du réservoir, moteur chaud, doit se faire avec précaution pour éviter tout débordement de carburant.

En cas de débordement accidentel de carburant, essuyer immédiatement et attendre l'évaporation complète avant remise en route du véhicule.

#### CAUTION

Le carburant issu de Jerricans, de surcroît en matière plastique est à proscrire.

## Chapitre 3- Utilisation du véhicule

**Vérification freins avant et arrière (méthode identique pour les 2 côtés).**

Vérification du niveau de liquide de frein.

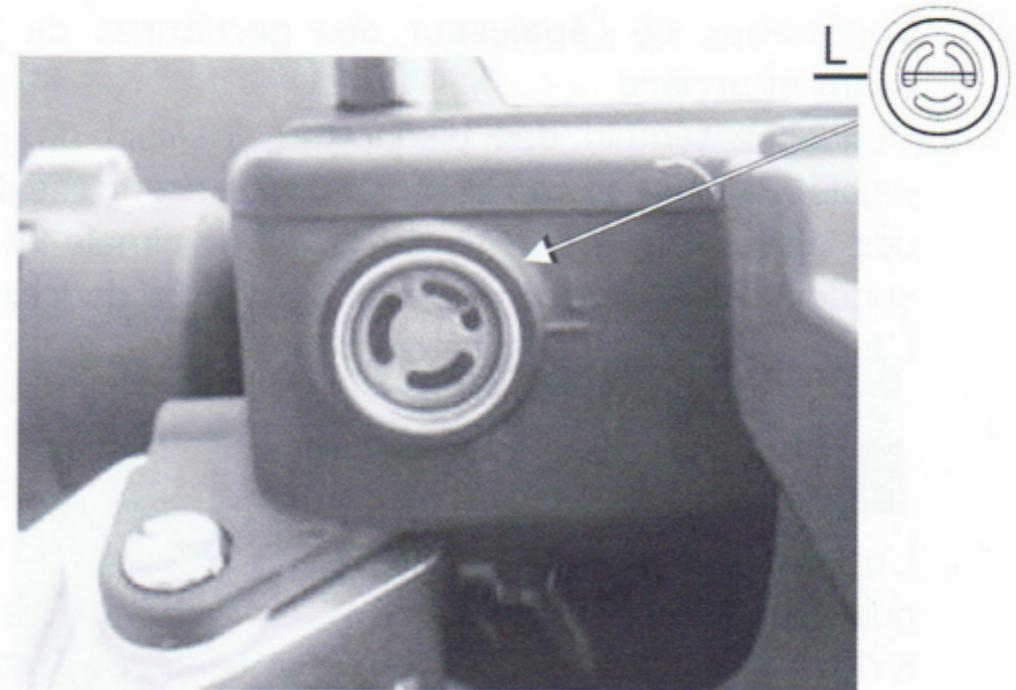
La vérification du niveau de liquide de frein avant et arrière s'effectue véhicule stationné sur une surface plane à l'aide de la béquille centrale et guidon en position centrale.

En aucun cas, le niveau ne doit descendre en dessous du repère « L », en cas de besoin, le complément avec un liquide type DOT 4 provenant d'un bidon scellé doit être effectué par un concessionnaire agréé du réseau KYMCO.

### WARNING

L'utilisateur est pleinement responsable du contrôle et maintien à un niveau conforme du niveau de liquide de frein. L'opération de complément de liquide de frein doit être confié à un concessionnaire agréé du réseau KYMCO. Le non respect de cette consigne peut être la source d'accident grave.

Toute baisse brutale du liquide de frein doit conduire à l'inutilisation du véhicule et à sa vérification par un concessionnaire agréé du réseau KYMCO. Le non respect de ces consignes peut être la source d'accident grave.



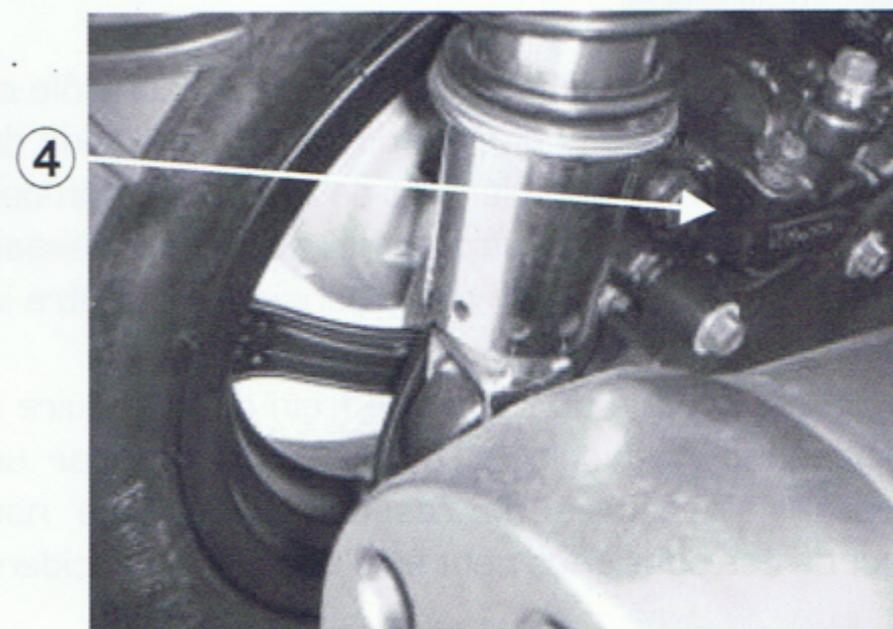
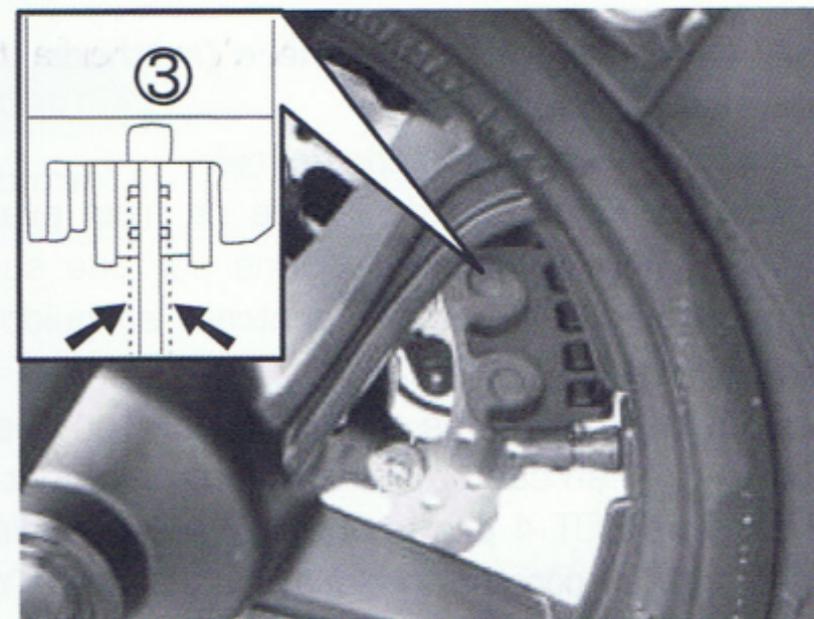
## Chapitre 3- Utilisation du véhicule

### Vérification de l'épaisseur des garnitures de frein avant et arrière

L'encoche témoin des plaquettes de frein doit être visible (3), dans le cas contraire, l'épaisseur résiduelle des plaquettes a atteint sa valeur minimale et doit conduire au remplacement des garnitures de freinage. L'étrier AR (4) doit aussi être contrôlé.

**⚠ WARNING**

L'opération de remplacement des plaquettes de frein doit être confié à un concessionnaire agréé du réseau KYMCO. Le non respect de ces consignes peut être la source d'accident grave.



## Chapitre 3- Utilisation du véhicule

### Vérification du réglage correct de l'éloignement des leviers de frein :

l'éloignement des leviers de frein droit et gauche est réglable en fonction de la morphologie de vos mains.

Pour ajuster celle-ci :

1) pousser le levier vers l'avant du véhicule

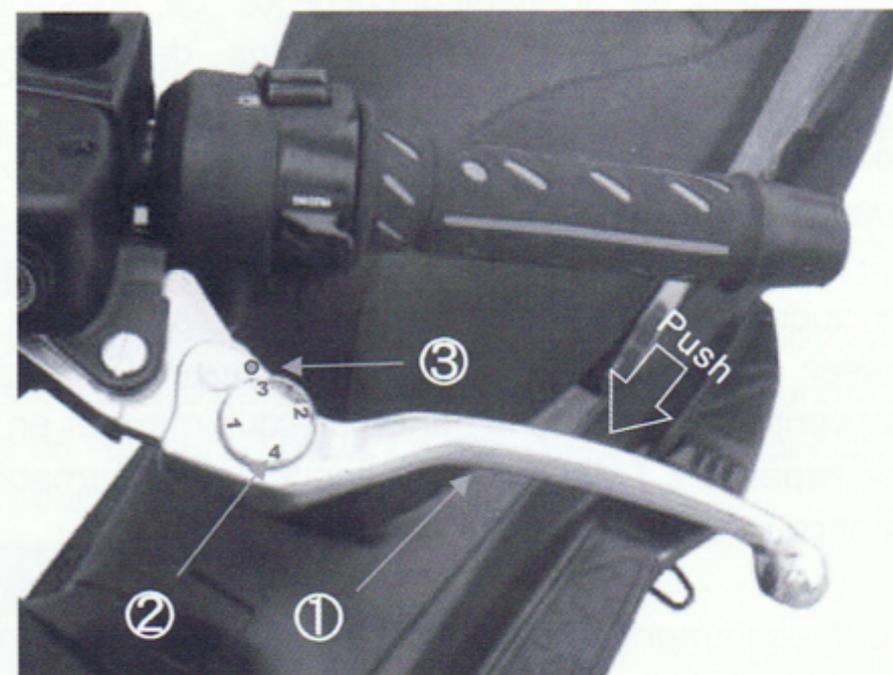
2) tout en le maintenant, tourner la molette [2] dans la position désirée (éloignement faible repère 4, éloignement fort repère 1) et aligner le chiffre repère [de 1 à 4] avec le point d'indexage [3] sur le levier.

3) relâcher le levier de frein.

#### WARNING

Veiller à l'alignement du chiffre repère avec le point d'indexage.

Le non respect de cette consigne peut être la source d'accident grave.



## Chapitre 3- Utilisation du véhicule

### Vérification des pneumatiques avant et arrière (état et pression) :

Il est impératif d'inspecter les pneumatiques avant chaque utilisation afin de détecter d'éventuelles anomalies telles que blessures (flancs et bandes de roulement) ou pression de gonflage incorrecte. La pression se vérifie pneumatiques froids (moins de 1 km de parcours) et doit s'établir de la façon suivante :

Conduite solo : Avant : 2.0 kgf/cm- Arrière : 2.25 kgf/cm

Conduite duo : Avant : 2.0 kgf/cm- Arrière : 2.50 kgf/cm

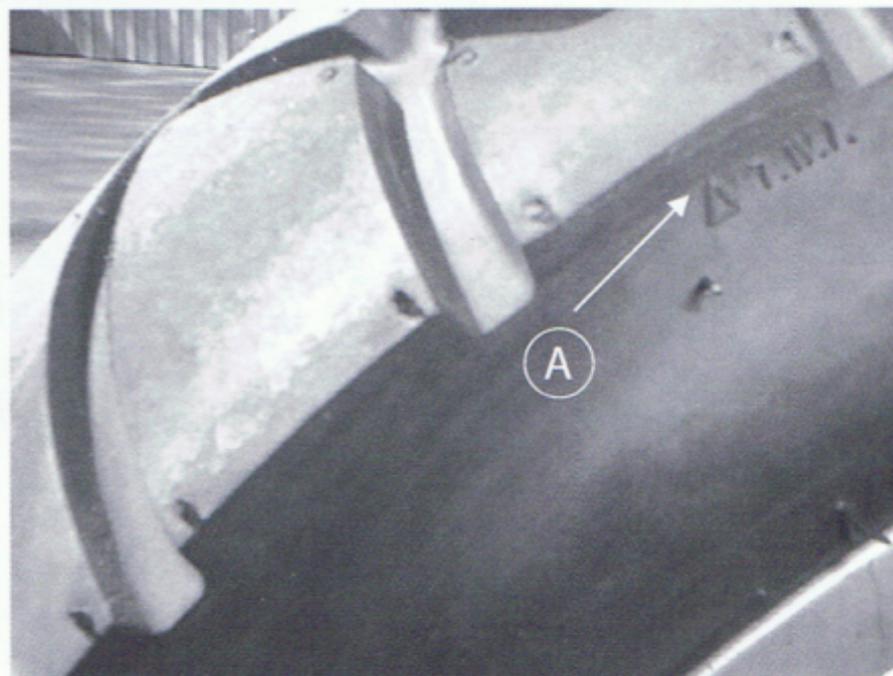
En aucun cas, la profondeur des sculptures ne doit laisser apparaître les témoins d'usure. Ceux ci se trouvent au centre de la bande de roulement et en face des repères « T.W.I » sur les flancs des pneumatiques (repère « A » sur photo).

Il est également impératif de roder des pneus neufs pendant environ 150 Kms pour permettre l'élimination des produits de démoulage et assurer ainsi une performance optimale des pneumatiques.

### WARNING

Lors des remplacements de pneumatique, toujours respecter les caractéristiques des pneumatiques d'origine (taille, indice de charge et de vitesse).

Le non respect de ces consignes peut être la source d'accident grave.



## Chapitre 3- Utilisation du véhicule

### Vérification du bon retour de la poignée d'accélérateur :

Avant toute utilisation du véhicule, il est indispensable de s'assurer de la parfaite rotation et retour en position neutre de la poignée de gaz.

#### WARNING

Toute anomalie constatée doit conduire à l'inutilisation du véhicule et à sa vérification par un concessionnaire agréé du réseau KYMCO. Le non respect de ces consignes peut être la source d'accident grave.

### Vérification de la rotation correcte de la colonne de direction :

Avant toute utilisation du véhicule, il est indispensable de s'assurer de la parfaite rotation, sans aucun point dur, ni jeu, de la colonne de direction.

#### WARNING

Toute anomalie constatée doit conduire à l'inutilisation du véhicule et à sa vérification par un concessionnaire agréé du réseau KYMCO. Le non respect de ces consignes peut être la source d'accident grave.

### Vérification du fonctionnement correct de la signalisation sonore et lumineuse :

Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, il est impératif que tous les équipements de signalisation lumineuse et sonore de votre véhicule soit en parfait état de marche : éclairage avant et arrière (y compris l'éclairage de la plaque d'immatriculation et feu stop), indicateurs de direction avant, arrière, gauche et droit, éclairage tachymètre, avertisseur sonore.

#### WARNING

Toute anomalie constatée doit conduire à l'inutilisation du véhicule et à sa vérification par un concessionnaire agréé du réseau KYMCO. Le non respect de ces consignes peut être la source d'accident grave.

#### WARNING

Le non respect de ces consignes peut être la source d'accident grave.

Toujours respecter le code de la route et adopter une conduite en adéquation avec les conditions de circulation et son expérience.

# Chapitre 3- Utilisation du véhicule

## Mise en route du véhicule :

Avant toute utilisation du véhicule, s'assurer d'avoir lu et compris ce manuel et d'avoir effectué les opérations de contrôle sur le véhicule (pages 28 à 35).

## Démarrage du moteur :

- 1) placer le véhicule sur sa béquille centrale sur une surface plane
- 2) Mettre la clé de contact sur « ON » (voir page 18)
- 3) Serrer le frein arrière (coté gauche)
- 4) Presser le bouton de démarreur (1) sans accélérer
- 5) Laisser tourner quelques instants le moteur avant d'utiliser le véhicule



**WARNING**

Ne jamais laisser tourner le moteur dans un endroit clos ou mal ventilé, risques d'asphyxie.

## Rodage du véhicule :

Du soin apporté aux premiers kilomètres de votre véhicule dépendent largement ses performances et fiabilité futures. Durant les 1000 premiers kilomètre, ne pas faire fonctionner le moteur à pleine charge. Eviter également les parcours prolongés au même régime, variez les parcours et les vitesses.

De 0 à 500 kilomètres, ne pas dépasser 70 km/h.

De 500 à 1000 kilomètres, ne pas dépasser 90 km/h.

Au-delà de 1000 kilomètre, la pleine charge peut être appliquée au moteur, le véhicule peut être utilisé à vitesse maximale.

Par principe général, et seulement en dehors de tout local clos et/ou mal ventilé, toujours veiller à laisser le moteur tourner au ralenti quelques instants avant de commencer votre trajet (délai nécessaire à ce que l'huile atteigne tous les points à lubrifier).

# Chapitre 4- Entretien du véhicule

## PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des deux termes atteint)

Rappel important : Pour votre sécurité, celle de votre passager(ère) et des autres usagers, il est impératif de circuler avec un véhicule en bon état d'entretien.

Les intervalles de révisions explicités ci-après, sont à réaliser dans une fourchette de 200 kms par rapport au kilométrage de la préconisation et au plus tard à l'expiration de l'intervalle temps dans l'hypothèse ou le kilométrage spécifié n'est pas atteint.

CONTRÔLES KILOMETRES / MOIS	1000 2 mois	4000 6 mois	8000 12 mois	12000 18 mois	16000 24 mois	20000 30 mois	24000 36 mois	28000 42 mois	32000 48 mois	36000 54 mois	40000 60 mois
Huile moteur (5W50)	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Réinitialisation de l'indicateur de maintenance (voir page 21)	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
Filtre à huile : remplacement	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Filtre à air : remplacement	-	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Jeu aux soupapes (0.10mm) A/E	A	-	A	-	A	-	A	-	A	-	A
Huile boîte de réduction (SAE80)	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Vérification régime ralenti (1600 t/min)	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Bougie d'allumage CR 7E (0.6-0.7 mm)	I	R	I	R	I	R	I	R	I	R	I
Galets de transmission	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Courroie	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Mâchoires embrayage	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Filtre à essence	-	-	I/N	-	I/N	-	I/N	-	I/N	-	I/N
Eléments de direction	A	I	I	I/G	I	I	I/G	I	I	I/G	I
Garde poignée d'accélérateur	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Boulonnerie	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Suspension AR / Fourche AV	C/C	C/C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Batterie	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Liquide de frein (DOT 4)	I	I	I	I	R	I	I	I	R	I	I
Liquide de refroidissement	I	I	I	I	R	I	I	I	R	I	I
Garnitures de frein	I	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Pneumatiques: état/pression	I	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Conduites de frein	I	I	I	I	I	R	I	I	I	I	I
Fonctions électriques	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T
Essai sur route	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T

### LEGENDE :

R= Remplacer C/R= Contrôler et Remplacer si nécessaire G= Graisser S= Serrer  
A= Ajuster I= Inspecter T= Tester V= Vidanger N= nettoyer E= Effectuer

## Chapitre 4- Entretien du véhicule

1000 KM	4000 KM
<p>Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p37).</p>	<p>Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p37).</p>
<p>Date : Signature revendeur :</p>	<p>Date : Signature revendeur :</p>
8000KM	12000KM
<p>Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p37).</p>	<p>Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p37).</p>
<p>Date : Signature revendeur :</p>	<p>Date : Signature revendeur :</p>

## Chapitre 4- Entretien du véhicule

16000 KM	20000 KM
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p37).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p37).
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :
24000KM	28000KM
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p37).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p37).
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :

## Chapitre 4- Entretien du véhicule

32000 KM	36000 KM
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p37).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p37).
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :
40000KM	48000KM
Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p37).	Cachet du revendeur attestant de la réalisation des opérations de maintenance conformément au programme d'entretien constructeur (voir p37).
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :

## Chapitre 4- Entretien du véhicule

### Nettoyage du scooter:

Pour nettoyer votre scooter KYMCO nous vous conseillons d'éviter le lavage avec un nettoyeur haute pression qui peut endommager certaines pièces de votre véhicule .

Utilisez de l'eau à pression domestique, légèrement additionnée de détergent puis rincez à l'eau claire.

Pour l'entretien du pare brise, ne pas employer de solvants, alcool, ou essence, leur action rendrait opaque ce dernier. Utiliser la même méthode que la carrosserie.

En cas d'usage hivernal (salage des routes) ou de station en milieu maritime (embruns), il est vivement conseillé d'effectuer régulièrement de façon hebdomadaire, un simple rinçage de dessalage à l'eau froide, l'eau chaude accentuant le pouvoir corrosif du sel.

# Chapitre 5-Spécifications techniques

## SPECIFICATIONS CHASSIS

Pneus AV ; AR	120/80-14 ; 150/70-13
Pression pneumatique (à froid) AV ; AR duo / solo	2.0 kg/cm <sup>2</sup> ; 2.25kg/cm <sup>2</sup> usage solo 2.0 kg/cm <sup>2</sup> ; 2.50kg/cm <sup>2</sup> usage duo
Echappement	Catalytique.
Filtre a air	Elément papier.
Batterie	YT 12A-BS
Freins	AV : disque AR : disque
Poids à vide / poids total autorisé	164 kg / 341kgs
Dimensions (L x l x h) mm	2205X815X1390
Empattement mm	1542
Garde au sol mm	140
Réservoir essence capacité / type de carburant	12.5 litres / sans plomb 95 (compatible E10)

## SPECIFICATIONS MOTEUR

Refroidissement	Monocylindre, 4 temps, 4 soupapes OHC. Injection électronique
Alésage	Liquide
Course	54.0 mm
Cylindrée	54.50 mm
Puissance maxi	124.8 cm <sup>3</sup> .
Distribution	11 KW à 9000tr/min.
Jeu au soupapes (admission / échappement) à froid	Arbre à cames en tête, 4 soupapes
Lubrification	0.10 mm / 0.10 mm
Qualité huile moteur et quantité	Carter humide, pompe trochoïdale.
Allumage	SJ 5W50 1.2L
Démarrage	Electronique par unité centrale.
Transmission	Démarrateur électrique
	Variateur continu

N.B : caractéristiques techniques données à titre indicatif, sous réserves d'erreurs typographiques ou de modifications techniques apportées dans le but d'amélioration du produit.



**KYMCO**  
**LUX**

**KYMCO LUX S.A.**  
**Zone Industrielle Bommelscheuer**  
**L-4901 BASCHARAGE**  
**LUXEMBOURG**

**[WWW.KYMCOLUX.COM](http://WWW.KYMCOLUX.COM)**